

ASSOCIATION CANADIENNE DE PHYSIOTHÉRAPIE

MÉMOIRE AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie

RECOMMANDATIONS

- 1** Que le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE) soit étendu à la physiothérapie
- 2** Permettre aux physiothérapeutes d'exercer pleinement leurs compétences
- 3** Améliorer l'accès aux services de physiothérapie dans les équipes de soins primaires
- 4** Améliorer l'accès aux services de physiothérapie pour les personnes âgées
- 5** Améliorer l'accès aux services de physiothérapie pour les personnes vivant avec de la douleur chronique

INTRODUCTION

Résoudre la crise des soins de santé au Canada

OL'année dernière, les effets cumulatifs de décennies de sous-financement dans les soins de santé se sont fait sentir : fermeture de services d'urgences, accès difficile aux médecins de famille, temps d'attente interminables, détérioration de la qualité des soins...

En février 2023, les provinces, les territoires et le gouvernement du Canada ont conclu une entente historique pour améliorer le financement au Transfert canadien en matière de santé. Ce n'est toutefois pas suffisant : pour renforcer le système de santé et répondre aux besoins d'une population vieillissante, il faudra aussi mettre en place des modèles de soins novateurs qui mobiliseront les compétences et l'expertise de tous les professionnels de la santé réglementés, incluant les physiothérapeutes.

La physiothérapie est un service essentiel, nécessaire pour assurer la santé de la population. **Les physiothérapeutes offrent des soins fiables et efficaces, fondés sur des données probantes, et peuvent aider à soulager les maux qui affligent le système de santé (notamment la pénurie de personnel et de ressources), favoriser le vieillissement chez soi et réduire le recours excessif aux opioïdes chez les personnes vivant avec de la douleur chronique.**

La physiothérapie entrant déjà dans le champ d'application de la Loi canadienne sur la santé, les physiothérapeutes sont parfaitement positionnés pour réduire les obstacles aux soins et améliorer la capacité du système. Le présent document propose des moyens d'exploiter les compétences des professionnels de la physiothérapie et de s'inspirer de modèles de soins novateurs et éprouvés pour renforcer le système de santé publique et offrir à la toute la population canadienne les soins dont elle a besoin.

RECOMMANDATION 1:

Que le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE) soit étendu aux physiothérapeutes

Il manque de professionnels de la santé au Canada. La physiothérapie vit la même crise de personnel que les autres professions de la santé, et cette pénurie se fait sentir dans les collectivités partout au pays, particulièrement en milieu rural ou éloigné.

Les professionnels de la physiothérapie ont salué l'annonce que le Programme canadien d'aide financière aux étudiants serait bonifié pour encourager davantage de médecins et d'infirmières à travailler dans les collectivités défavorisées et éloignées; ils déplorent toutefois leur exclusion du programme.

Les nouveaux diplômés en physiothérapie sont un choix évident pour la bonification du programme en 2024. Étendre le PCALE à la physiothérapie demanderait peu de ressources, mais offrirait de nombreux avantages : il rendrait notamment la profession plus attrayante, améliorerait l'accès aux services de santé dans les collectivités rurales et éloignées, et encouragerait le recrutement d'étudiants dans des collectivités défavorisées.

RECOMMANDATION 2:

Permettre aux professionnels de la physiothérapie d'exercer pleinement leurs compétences

Cette année, le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes a noté que la coordination interprovinciale laissait à désirer en ce qui concerne l'octroi de permis aux professionnels de la santé. Il a recommandé que « le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et les territoires afin d'éliminer les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur des soins de santé, y compris au moyen de la coordination interprovinciale/interterritoriale de la réglementation et des exigences relatives aux permis ».

Dans le cadre de la nouvelle entente de financement, le gouvernement du Canada doit impérativement collaborer avec les provinces pour normaliser le champ d'exercice des professionnels de la santé réglementés à travers le pays. Bien que les physiothérapeutes puissent officiellement prodiguer toute une gamme de soins, leurs compétences ne sont souvent pas pleinement exploitées. **Les physiothérapeutes ont la capacité de participer à un éventail de soins beaucoup plus diversifié que ne les y autorisent certaines provinces.**

Plusieurs provinces travaillent actuellement à remédier au problème; l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, par exemple, ont récemment adopté une loi visant à étendre le champ d'exercice de diverses professions de la santé. C'est un pas dans la bonne direction, mais il reste encore bien du chemin à parcourir.

Les différences actuelles entre compétences et responsabilités sont dues aux décisions passées et ne se fondent sur aucune donnée probante. En Alberta, en Nouvelle-Écosse et au Québec, les physiothérapeutes peuvent prescrire des examens d'imagerie diagnostique (comme la radiographie et l'échographie), une stratégie qui a fait ses preuves; malheureusement, ils ne sont pas autorisés à le faire dans toutes les provinces. En Alberta et au Québec, ils sont intégrés aux équipes de soins d'urgence (où ils jouent un rôle crucial), mais ce n'est pas le cas partout.

Permettre aux physiothérapeutes d'exercer pleinement leurs compétences améliorerait immédiatement les résultats cliniques, réduirait la pression sur les autres fournisseurs de soins et optimiserait la capacité du système. Il a été prouvé, par exemple, que l'accès direct à des soins de physiothérapie (sans recommandation d'un médecin) réduisait la douleur chez les personnes atteintes de troubles musculosquelettiques, améliorerait leur fonction et leur qualité de vie, allégeait la demande en ressources de santé complémentaires, et diminuait le coût des soins [i],[ii].

De plus, la normalisation de l'octroi de permis et du champ d'exercice à l'échelle nationale faciliterait la mobilité interprovinciale des physiothérapeutes, améliorerait l'accès aux soins et leur qualité, renforcerait la résilience et la souplesse du système, et réduirait les coûts de traitement.

On obtiendrait des avantages immédiats en normalisant le champ d'exercice des physiothérapeutes pour les services suivants :

- Imagerie diagnostique (échographie, IRM, radiographie)
- Analyse de laboratoire (analyses sanguines)
- Recommandation à des spécialistes
- Prescription d'aides à la mobilité, de déambulateurs, de fauteuils roulants, de cannes, de béquilles ou de transport adapté
- Écouvillonnage limité (p. ex., nasopharyngien)
- Techniques manipulatives
- Orthèses
- Santé pelvienne

RECOMMANDATION 3:

Améliorer l'accès aux services de physiothérapie dans les équipes de soins primaires

Au Canada, environ 6 millions d'adultes sont actuellement sans médecin de famille[iii].

Intégrer les physiothérapeutes aux équipes de soins pourrait remédier partiellement au problème en allégeant la tâche des médecins de famille et en réduisant le taux de réorientation vers les spécialistes ou la chirurgie.

Intégrés aux équipes de soins primaires, les physiothérapeutes peuvent aider à traiter des populations de patients diverses souffrant de troubles multisystémiques, musculosquelettiques, cardiorespiratoires, neurologiques et douloureux. Ils apportent de nombreux avantages : promotion de la santé, prévention des maladies, autogestion de plusieurs troubles et maladies[iv],[v],[vi].

Ces dernières années, l'Ontario a grandement renforcé l'intégration des physiothérapeutes aux équipes de soins primaires, ce qui a considérablement amélioré l'accès à ces soins, la gestion de la douleur, la satisfaction des médecins et l'efficacité du système en général. La Colombie-Britannique, le Québec et l'Alberta ont aussi fait des progrès en la matière, et les résultats obtenus sont encourageants. **Toutefois, la physiothérapie reste sous-exploitée dans les soins primaires.**

RECOMMANDATION 4:

Améliorer l'accès aux services de physiothérapie pour les personnes âgées

D'ici 20 ans, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus au Canada devrait augmenter de 68 % pour atteindre 10,4 millions[vi]. **Pour favoriser l'indépendance et la mobilité de cette population vieillissante et prévenir le déclin de leur fonction, il faudra assurer un accès équitable et rapide aux soins de physiothérapie.**

Par exemple, l'étude de données administratives indique que la réadaptation à domicile aide à réduire les réadmissions à l'hôpital et aux urgences dans les trois mois suivant un séjour hospitalier de courte durée chez les personnes ayant des troubles chroniques, comparativement aux personnes recevant d'autres services de soins à domicile[viii] .

Les physiothérapeutes jouent un rôle clé auprès des personnes âgées, les aidant à bien vivre en communauté. Ils offrent des services sous divers formats et dans divers milieux selon les besoins des patients (en présentiel, en groupe, à distance, en virtuel, pour les stratégies d'autogestion, la prévention des chutes, l'aide à la mobilité, etc.), et peuvent également proposer des stratégies aux partenaires de soins[ix],[x].

Améliorer l'accès aux services communautaires de physiothérapie et intégrer les physiothérapeutes aux équipes interprofessionnelles permettra à davantage d'adultes de vieillir chez eux, où ils seront plus indépendants et auront davantage de contacts sociaux.

RECOMMANDATION 5:

Améliorer l'accès aux services de physiothérapie pour les personnes vivant avec de la douleur chronique

Le Canada est en proie à une explosion des problèmes de douleur chronique et à une crise des opioïdes. Près de huit millions de personnes au pays vivent avec de la douleur chronique, et beaucoup ont recours aux opioïdes pour la soulager, ce qui fait grimper le taux de dépendance. Si l'abus d'opioïdes est un problème complexe qui requiert une approche pluridimensionnelle, on peut certainement travailler à le prévenir en proposant des traitements non pharmacologiques de la douleur.

Les professionnels de la physiothérapie sont experts en la matière[xi] : ils offrent aux patients des stratégies efficaces de prise en charge de la douleur qui améliorent la fonction et la qualité de vie. **Par conséquent, le recours à la physiothérapie pour la prise en charge de la douleur pourrait réduire l'usage des opioïdes chez les personnes souffrant de douleur chronique.**

Plus tôt cette année, l'Association canadienne de physiothérapie a publié un exposé de position réclamant un accès et un financement universels pour des solutions de prise en charge non pharmacologique de la douleur. **Le document et la liste de recommandations au gouvernement sont disponibles ici.**

CONCLUSION

Les physiothérapeutes sont des experts de la prise en charge non pharmacologique de la douleur; ils ont les connaissances et les compétences nécessaires pour relever certains des plus grands défis du système de santé canadien[xii].

Pour trouver des solutions novatrices aux problèmes les plus pressants du système de soins, le gouvernement du Canada doit se tourner vers la physiothérapie.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PHYSIOTHÉRAPIE

L'Association canadienne de physiothérapie représente les professionnels de la physiothérapie du Canada, dont les physiothérapeutes certifiés, les assistants-physiothérapeutes, les technologues en physiothérapie et les étudiants en physiothérapie. Les professionnels de la physiothérapie fournissent une expertise, des soins de réadaptation et des traitements essentiels qui permettent aux Canadiennes et Canadiens de bien vivre et d'être actifs dans toutes les sphères de leur vie.

CITATIONS

- [i] Demont, A., Bourmaud, A., Kechichian, A., & Desmeules, F. (2021). The impact of direct access physiotherapy compared to primary care physician led usual care for patients with musculoskeletal disorders: a systematic review of the literature. *Disability and rehabilitation*, 43(12), 1637–1648. <https://doi.org/10.1080/09638288.2019.1674388>
- [ii] Hon, S., Ritter, R., & Allen, D. D. (2021). Cost-Effectiveness and Outcomes of Direct Access to Physical Therapy for Musculoskeletal Disorders Compared to Physician-First Access in the United States: Systematic Review and Meta-Analysis. *Physical therapy*, 101(1).
- [iii] Angus Reid. (8 September 2022). Doc Deficits: Half of Canadians either can't find a doctor or can't get a timely appointment with the one they have Retrieved online <https://angusreid.org/canada-health-care-family-doctors-shortage/>
- [iv] Vader K, Ashcroft R, Bath B, Décarv S, Deslauriers S, Desmeules F, Donnelly C, Perreault K, Richardson J, Wojkowski S, Miller J. Physiotherapy Practice in Primary Health Care: A Survey of Physiotherapists in Team-Based Primary Care Organizations in Ontario. *Physiotherapy Canada* 2022 74:1, 86-94
- [v] Demont, A., Bourmaud, A., Kechichian, A., & Desmeules, F. (2021). The impact of direct access physiotherapy compared to primary care physician led usual care for patients with musculoskeletal disorders: a systematic review of the literature. *Disability and rehabilitation*, 43(12), 1637–1648. <https://doi.org/10.1080/09638288.2019.1674388>
- [vi] Hon, S., Ritter, R., & Allen, D. D. (2021). Cost-Effectiveness and Outcomes of Direct Access to Physical Therapy for Musculoskeletal Disorders Compared to Physician-First Access in the United States: Systematic Review and Meta-Analysis. *Physical therapy*, 101(1), pzaa201. <https://doi.org/10.1093/ptj/pzaa201>
- [vii] CIHI. (2023). Infographic: Canada's seniors population outlook.
- [viii] Mofina, A., Miller, J., Tranmer, J. Li W, Donnelly C. The association between receipt of home care rehabilitation services and acute care hospital utilization in clients with multimorbidity following an acute care unit discharge: a retrospective cohort study. *BMC Health Serv Res* 23, 269 (2023). <https://doi.org/10.1186/s12913-023-09116-0>
- [ix] Pantouvaki, A et al. (2023). The effect of an exercise-base rehabilitation program in functional recovery and prevention of secondary falls after a hip fracture in older adults. A systematic review.
- [x] Seinsche, J et al. (2023). Multidimensional interventions to increase life-space mobility in older adults ranging from nursing home residents to community-dwelling. In *BMC Geriatrics*.
- [xi] CPA. (2023). Response to the Recommendations of the Canadian Pain Task Force. Retrieved online: https://physiotherapy.ca/app/uploads/2023/04/CPA_NPM2023_Report_EN_v4-1.pdf
- [xii] CAPR. (2017). NPAG - Competency Profile for Physiotherapists in Canada. Retrieved online: <https://physiotherapy.ca/app/uploads/2023/06/2017-Competency-Profile-for-PTs-2017-EN-test2-1.pdf>